

Lycée professionnel Henri Sainte-Claire Deville

MARCHE PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE (MAPA)

DERATISATION / DESINSECTISATION

Dépositaire de l'offre

Etablissement: LYCEE HENRI SAINTE CLAIRE DEVILLE

3, Rue René DESSIOVE

63500 ISSOIRE

Pouvoir adjudicateur : Mme Maud LEROY, Proviseure

Contact: M. Cédric CHARPEAUD

Téléphone: 04.73.89.18.88

Objet du marché

Le marché se compose d'un lot unique.

Description des prestations

Le prestataire assurera la dératisation et la désinsectisation du lycée selon les modalités suivantes :

- La dératisation :

Le prestataire installera une quinzaine d'appâts dans les cuisines, réserves et local archive du lycée et éventuellement aux abords extérieurs de ces secteurs. Il effectuera 4 visites annuelles pour relever ces appâts. En cas d'infestation, les interventions nécessaires à la destruction des rongeurs seront comprises dans le forfait annuel.

Après la pose des appâts, il remettra au lycée un plan permettant de localiser ceux-ci. Après chaque intervention, il remettra un bon d'intervention à l'établissement.

- La désinsectisation :

Le forfait annuel comprendra 2 interventions de désinsectisation (lutte contre l'invasion de fourmis, destruction de nids de guêpes, frelons...) à la demande du lycée. Si davantage d'intervention sont nécessaires, elles seront facturées en plus du forfait annuel selon les tarifs renseignés en annexe1.

Visite préalable

Une visite préalable est obligatoire.

Le candidat pourra prendre rendez-vous par mail à l'adresse cedric.charpeaud@ac-clermont.fr.

Durée du marché

Le marché débutera le 1^{er} octobre 2022 pour une durée non renouvelable de 3 ans. Il prendra donc fin le 30 septembre 2025.

Toute tacite reconduction est exclue.

Demande de renseignements

Les demandes de renseignements et de prises de rendez-vous pour la visite préalable peuvent être adressées :

- A Monsieur Cédric CHARPEAUD Téléphone : 04.73.89.18.88

Courriel: cedric.charpeaud@ac-clermont.fr

Liste des pièces constituant le dossier de consultation

Le présent avis constitue le dossier de consultation.

Critères d'attribution du marché

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Prix: 40%

Qualité des prestations proposées : 30%Capacités techniques du candidat : 30 %

Tous les candidats seront informés individuellement de la décision prise par la commission d'attribution.

Paiement

La facture sera adressée au lycée par voie dématérialisée sur la plateforme Chorus Pro. Le paiement se fera, une fois le service fait, par mandat administratif dans un délai de 30 jours suivants la réception de la facture.

Dépôt de candidature

Le dépôt des candidatures doit IMPERATIVEMENT intervenir **AVANT LE 17 JUIN 2022 à 12H00.** Toute candidature reçue au-delà de cette échéance sera rejetée.

Le dossier de candidature comprendra :

- Le présent avis valant cahier des charges signé par le candidat. La signature du candidat vaut acceptation des conditions du marché.
- L'annexe 1 (bordereau des prix) dûment complétée et signée
- Tout document permettant d'apprécier la nature et la qualité des prestations proposées
- Tout document jugé utile par le candidat permettant d'apprécier ses capacités techniques.
- Un relevé d'identité bancaire.
- Une attestation fiscale.

Les soumissionnaires doivent obligatoirement déposer leur candidature sur le profil acheteur du lycée Henri Sainte Claire Deville à l'adresse <u>www.aji-france.com</u>. Les offres déposées en mains propres ou reçues par voie postale ne seront pas acceptées.